



Bulletin d'information n°14

1^{er} semestre 2021

Édité par la Commune de Fontiers-Cabardès

Le Maire et son Conseil Municipal
vous présentent ses meilleurs vœux
pour 2021

Sommaire

Page	
2	Le mot du Maire,
3,4,5,6	Les travaux
7,8,9,10	Services techniques
10,11,12,13,14	Informations Covid 19
15	Information Foyer Rural, Bouchons 11
16	Ecole communale
17	Etat Civil
18	Informations pratiques

Le mot du maire

Chers concitoyens,

L'année 2020 s'est déroulée dans des circonstances particulières. La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes, nos modes de vie.

Beaucoup de manifestations, d'activités de nos associations ont été suspendues ou réduites.

Nos bars et restaurants restent fermés.

A la crise sanitaire, s'ajoute une crise économique et sociale sans précédent.

Nous attendons les prochaines mesures gouvernementales dans l'espoir que nous puissions reprendre une vie normale le plus tôt possible.

En attendant, chers administrés, poursuivons le respect des gestes barrières pour se protéger et protéger son entourage.

Cette situation m'a obligée à annuler les vœux du Maire ce mois de janvier. C'est avec un immense regret que j'ai pris cette décision.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger, a débuté ce mandat sous le signe de l'action et du dynamisme.

Nous sommes en accord avec nos engagements d'aller de l'avant dans le souci constant de servir et d'encourager les projets et initiatives.

Dans peu de temps, nous serons dotés d'un site internet sur lequel vous pourrez suivre l'actualité de la commune et vous exprimer le cas échéant.

Concernant nos actions...

- Poursuivre la réfection des rues, places et chemins de notre village.
- Assurer la sécurité et la tranquillité des administrés en installant des caméras de surveillances, si la Préfecture nous y autorise.
- Organiser l'entretien et la propreté de notre village de manière plus efficace. Les résultats sont déjà encourageants et pour aller plus loin, nous allons faire l'achat d'une balayeuse multifonctions afin d'optimiser cette démarche déjà engagée.
- Terminer le PLU afin que nous puissions déposer le permis de construire de la salle polyvalente, dont les travaux devraient débuter en fin d'année 2021.
- Poursuivre la réfection de l'assainissement pour réduire les eaux parasites qui encombrant notre station.
- Favoriser les animations et les festivités.
- Soutenir et accompagner les associations.
- Restaurer notre patrimoine communal avec l'aide de l'association art et patrimoine à qui j'adresse tous mes encouragements.

- Procéder à la réfection du mur de soutènement du parking du Bosquet, travaux qui ont déjà commencé, confiés à l'entreprise CBTP.

Ce programme ambitieux et réaliste s'inscrit en cohérence avec les finances communales.

Un grand merci à tous les agents territoriaux pour leur action efficace et sérieuse.

Un grand merci également au Conseil Municipal, à notre Secrétaire de Mairie, aux enseignants et tout le personnel encadrant ainsi qu'à toutes les associations.

En cet instant, j'ai une pensée émue pour tous ceux qui ont donné leur vie face à la barbarie, au terrorisme et à la folie de certains individus.

Vous le voyez, chers administrés, du travail nous attend, mais c'est avec passion et enthousiasme que nous assurons notre fonction d'élu.

Chers concitoyens,

Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Je vous souhaite pour 2021, tous mes vœux de bonheur et santé ainsi qu'à vos proches, dans l'espoir de jours meilleurs.

Prenez soin de vous, soyez prudents.

Le Maire

Gilbert PLAGNES



POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS

POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU MUR DU PARKING DU BOSQUET

Les travaux auraient dû débuter en Octobre, faute de livraison du ferrailage, ils ont réellement commencé début janvier. Ces travaux entraînent la fermeture provisoire du parking, pour une durée de 4 mois et afin de pallier à cet inconvénient le terrain de boule de la Samaritaine a été mis à la disposition des usagers. Par ailleurs un cheminement piétonnier pour accéder aux écoles a été réalisé et sécurisé.

CŒUR DU VILLAGE

La dernière et 2^{ème} tranche concernant les aménagements de voirie cœur du village, a dû être interrompue, car l'entreprise ENEDIS à lancer ces travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts. En conséquence les travaux de revêtement des rues de la Carrierrasse et de l'Ourtal ont été différés et seront réalisés au printemps. Par contre ENEDIS s'est engagé à refaire sur les rues non concernées par les travaux d'aménagement à savoir rue du Château et chemin de Montplaisir à refaire entièrement le revêtement.



Chemin de Montplaisir

REHABILITATION DES RESEAUX EAUX USEES

Suite aux intempéries d'Octobre 2018 qui ont endommagés une partie du réseau, et au diagnostic sur les réseaux d'eaux usées qui a démontré que, des eaux parasites (eaux de ruissellement et eaux de source) transitent dans les canalisations et perturbent le bon fonctionnement de la Station d'Épuration un appel d'offres a été lancé pour la réalisation de ces travaux.

Le bureau d'Etudes OPALE de COURNANEL a dressé le dossier de consultation des entreprises et c'est l'Entreprise CHAUVET de Limoux qui a été retenue par la Commission d'appel d'offres pour la réalisation de ces travaux. Le montant s'élève à 134 078,00 € et nous avons obtenue des aides du Conseil Départemental et de l'Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse et de l'Etat pour un montant global de 46 471,06 €.



Travaux réseaux Eaux Usées route de Carcassonne

ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE 20 000 VOLTS

La société ENEDIS a confié les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension à L'entreprise SOBECA de Toulouse. Ces travaux comprennent aussi l'implantation d'un nouveau poste de transformation situé rue de La Carrierrasse.

Une fois les travaux terminés l'ensemble des rue empruntées par l'enfouissement du câble recevra un revêtement en enrobé sur la largeur entière de la chaussée.



Emplacement du futur transformateur rue de la Carrierrasse

DEROULEMENT DU PLU

Le règlement graphique (Zonage) et le règlement écrit seront présentés aux personnes publiques associées (toutes les instances administratives et communes voisines) durant le mois de janvier.

La présentation aux habitants de Fontiers Cabardès prévue fin janvier est remise à la vue des consignes sanitaires imposées par le gouvernement sur le COVID 19.

En conséquence cette réunion sera fixée ultérieurement en fonction des mesures gouvernementales.

TRAVAUX FUTURS

REMISE EN ETAT DE VIABILITE DES RUES DU LOTISSEMENT FONTIERS PLAISANCE

Une première tranche de travaux est prévue dès cette année. Les travaux concernent la réfection ou la construction des trottoirs, l'aménagement de places de stationnement, la réfection de la chaussée en enrobées ainsi que la réalisation d'espace vert.

Les rues concernées pour la 1^{ère} tranche sont :

-Rue des hortensias, Rue des Lauriers pour ce faire un dossier de demandes de subvention a été déposé auprès de l'ensemble des organismes financeurs.

SALLE POLYVALENTE

Les travaux de construction de la salle polyvalente sur le terrain de Stade devraient débuter en Octobre après consultations des entreprises. L'architecte chargé de la conception est Mr Jean-Pierre VIDAL de Carcassonne. La durée des travaux est prévue sur deux années.

Pour rappel nous avons obtenues en subventions de la Part de la région Occitanie 150 000 € et du Conseil Départemental 120 000 €.



Future Salle Polyvalente

REFECTION DE LA FONTAINE DE LA PLACE DE L'AUBEPINE

Avec l'aide de l'association Art et Patrimoine, la fontaine de la place de l'Aubépine sera restaurée. Les travaux envisagés concernent la reconstitution des 3 gueules de lion en granit, l'étanchéité du bassin, et le nettoyage et le sablage de l'ensemble, afin d'obtenir un aspect uniforme. Le montant de travaux s'élève à 3 700.00 €.



INSTALLATION D'UN PYLONE POUR LA TELEPHONIE MOBILE

Afin d'améliorer le réseau de téléphonie mobile, l'Etat a lancé un appel d'offres en vue de palier aux problèmes de réception dans les zones blanches.

L'opérateur FREE a été chargé de réaliser les études et l'implantation de pylônes pour l'ensemble des opérateurs à savoir, ORANGE, BOUYGUES, S.F.R et FREE.

Notre commune étant prioritaire, une étude a donc été réalisée par la société FREE, dans le secteur nord du village proche du réservoir d'eau potable, afin d'assurer une couverture suffisante pour l'ensemble de notre commune.

POINT SUR LES SERVICES TECHNIQUES

POINT SUR LES TRAVAUX EN REGIE

Les agents municipaux ont réalisé certains travaux d'entretien et d'aménagement en divers point de la commune.

-Entretien des espaces verts, massifs et cimetières (tonte, désherbage mécanique 0 phyto, taille.) ; nettoyage et curage des grilles et caniveaux suite aux pluies de ces derniers mois ; peinture ; pose de panneaux ; confection de barrières ;

-Réalisation de plantations, de murets en pierres et de barrières (projet LEADER) avec l'aide et les conseils d'Olivier BARON qui s'est joint à nos équipes afin d'apporter un soutien technique pour la réalisation de ces aménagements et que nous remercions.

-Pose et dépose des décorations de Noël avec l'aide de l'entreprise Éric AZEMA qui a permis avec sa nacelle la mise en place des motifs en divers points de la commune.

Diverses photos relatant les différents travaux énumérés ci-dessus.



Pose et dépose des décorations de Noël



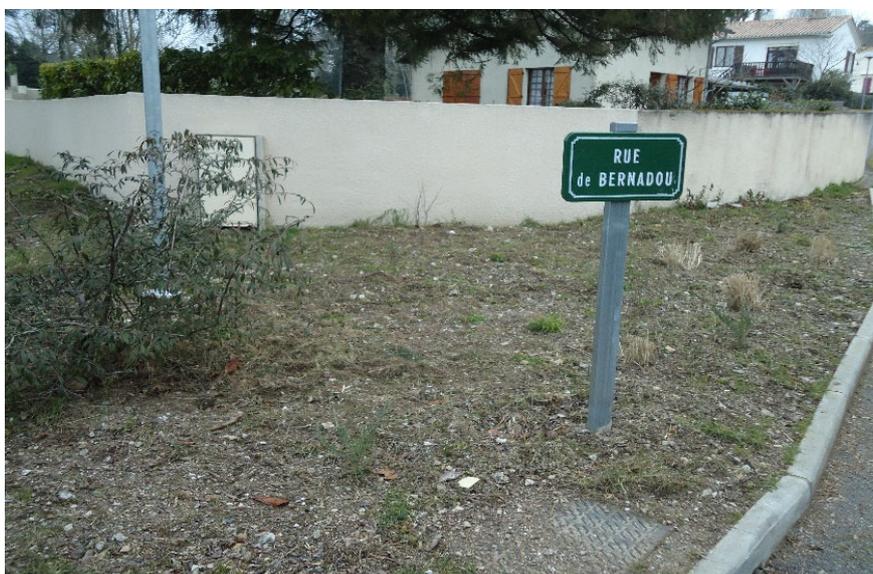
**Réalisation de murets en pierre et aménagements réalisés par nos agents Rue de la Carrierrasse
et Rue Jacques Ourtal**



Confection de barrières dans nos ateliers



Pose de panneaux directionnels



Plantations Projet Leader



Confection des garnitures pour l'hôtel à insectes



Confection d'une pergola pour l'aire de pique-nique dans le but de faire grimper une plante grimpante qui à terme fournira de l'ombre.

INFORMATIONS COVID 19

Depuis l'apparition de l'épidémie, les élus locaux sont à pied d'œuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État, informer et rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique, notamment pour venir en aide aux personnes fragiles.

Pendant le confinement la stratégie du triptyque Tester-Alerter-Protéger (T.A.P) doit continuer de s'appliquer.

- Je me fais tester en priorité en cas de signes de la maladie ou si je suis identifié comme personne contact. Ainsi, je permets aux laboratoires de se concentrer sur les personnes prioritaires.
- Je communique la liste de tous mes contacts récents à mon médecin traitant et à l'Assurance Maladie si j'ai un test positif, pour qu'ils soient alertés rapidement. Ainsi, je participe à freiner la propagation du virus.

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

- Je protège les autres en m'isolant pendant 7 jours, si je suis une personne contact ou si j'ai des signes de la maladie, et au moins jusqu'au résultat du test.

Marche à suivre pour se faire dépister

1. Je ne présente pas de symptômes et je souhaite me faire dépister :

- Je peux bénéficier d'un dépistage **sans prescription médicale**, sans même présenter de symptômes. Il est intégralement pris en charge par l'assurance maladie. Je ne serai cependant pas prioritaire.
- J'identifie le centre de dépistage le plus proche de chez moi sur le site sante.fr ou sur le site Internet de mon Agence régionale de santé, et je le contacte pour prendre rendez-vous.
- Je respecte strictement les mesures barrières et porte un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire.

Centre de Dépistage Covid-19

Laboratoire d'analyse médicale · Carcassonne · 04 68 11 91 00

Centre de Dépistage Covid-19

Laboratoire d'analyse médicale · Carcassonne · 04 68 72 79 70

Centre de Dépistage Covid-19

Laboratoire d'analyse médicale · Revel · 05 61 24 70 70

2. Je présente des symptômes comme des difficultés respiratoires, de la toux, de la fièvre, des courbatures, de la fatigue inhabituelle, une perte de goût ou d'odorat, des maux de gorge ou de tête :

- **L'accès au test et à son résultat me sera facilité par un circuit de dépistage dédié ;**
- **Je porte systématiquement un masque grand public en contact avec d'autres personnes à l'extérieur ;**
- **Je contacte au plus vite un médecin, afin d'organiser une téléconsultation ou une visite à domicile si possible, ou une consultation en cabinet sur plage aménagée.** En cas de difficulté à entrer en contact avec un médecin, je peux contacter des médecins de garde. Pour cela, je peux composer le 0 800 130 000, me renseigner sur Internet, ou m'adresser à ma pharmacie ou mon laboratoire d'analyses médicales pour connaître la liste des médecins de garde. En cas d'urgence ou de signes de gravité (difficultés respiratoires, essoufflements, malaises, etc.), je peux composer le numéro 15 ;
- J'identifie le centre de dépistage le plus proche de chez moi sur le site sante.fr ou sur le site Internet de mon Agence régionale de santé, et je le contacte pour prendre rendez-vous ;
- Je me rends au centre de dépistage avec ma carte d'identité, ma Carte Vitale (et mon ordonnance, le cas échéant) pour faire le prélèvement ;
- Je rentre chez moi et je reste confiné en attendant les résultats du test ;
- Faire & pas faire
- **Protégez vous**
- La meilleure chose que vous puissiez faire maintenant est de planifier comment adapter votre routine quotidienne. Prenez quelques mesures pour vous protéger: nettoyez-vous souvent les mains, évitez les contacts étroits, couvrez la toux et les éternuements, nettoyez les surfaces utilisées quotidiennement, etc. La meilleure façon de prévenir la maladie est d'éviter d'être exposé à ce virus

3. J'ai été identifié comme "personne contact" par un médecin généraliste ou par l'assurance maladie :

- **Je porte systématiquement un masque grand public en contact avec d'autres personnes à l'extérieur ;**

- **Je contacte un centre de dépistage** (liste disponible sur le site sante.fr) pour prendre rendez-vous. Le test doit avoir lieu immédiatement si je vis dans le même foyer que la personne contaminée ou en observant un délai de 7 jours après mon dernier contact avec cette personne, si je ne vis pas avec elle ;
- Je me rends au centre de dépistage avec ma carte d'identité et ma Carte Vitale pour faire le prélèvement ;
- Je rentre chez moi et je reste confiné en attendant les résultats du test.

Lieux de vaccination COVID-19

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans (à partir de lundi 18 janvier).
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
 - L'obésité (IMC>30),
 - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
 - L'hypertension artérielle compliquée,
 - L'insuffisance cardiaque,
 - Le diabète (de type 1 et de type 2)
 - L'insuffisance rénale chronique,
 - Les cancers et maladies hématologiques malines actives et de moins de 3 ans
 - Le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
 - La trisomie 21.
 -
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.
Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :
 - atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - transplantés d'organes solides
 - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - atteints de polyopathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
 - atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
 - atteints de trisomie 21.

- **Centre de vaccination - CH Carcassonne**
60 Chemin de la Madeleine
11000 Carcassonne
- **Centre de vaccination - Centre gérontologique départemental**
176 Avenue de Montolivet
11800 Marseillette
- **Centre de vaccination de Mazamet**
12 Boulevard Raymond d'Hautpoul
81200 Mazamet
- **Centre de vaccination - Le Liberté**
1 Esplanade Général de Gaulle
11190 Rennes-le-Château
- **Centre de vaccination - SOS Médecin Rennes**
106 Rue Eugène Pottier
11190 Rennes-le-Château
- **Centre de vaccination - Maison médicale de garde de Lézignan Corbières**
15 Boulevard Pasteur
11200 Lézignan-Corbières

INFORMATION FOYER RURAL

FOYER RURAL

La présidente et tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Concernant les animations de l'été nous espérons pouvoir honorer la fête du village (27, 28 et 29 Août 2021), mais nous sommes dépendants des directives sanitaires gouvernementales. Toutefois le programme est en cours de finalisation. Lorsque celui-ci sera fixé nous reviendrons vers vous pour vous en informer.

Nous espérons vous retrouver dans un climat plus serein et festif très rapidement.

Amicalement

Le bureau

BOUCHONS 11



Au lieu de jeter tous les bouchons des bouteilles en plastique, des flacons de gel douche, de déodorant... Récupérez-les et déposez les dans un sac au **12 Chemin Montplaisir 11390 à Fontiers cabardès**.

Je me ferai un plaisir de les transmettre à l'association.

Jean Luc Lucas



ECOLE COMMUNALE

L'hotel à insectes, réalisé par les agents municipaux, à l'initiative de la Directrice de l'école, les écoliers ont garni le nid à insectes avec l'aide de Corinne.

Il est désormais opérationnel et c'est une très bonne initiative pour la biodiversité.



Les élèves pendant le garnissage



Le nid à insecte opérationnel

Etat civil

Mariages :

- Le 27 juin 2020 : DURAND Joël et RONDET Martine

Naissances :

- GROS MARCHAND Louise-Elisabeth, Renée, Françoise née le 21 Septembre 2020 à Carcassonne

- SARTORE Nino, Noham, né le 14 Octobre 2020 à Carcassonne

- BOUAMAMA Safya, Yamina, née le 27 Octobre 2020 à Carcassonne

- DAOUI Nélya, Hadda, Loly, née le 13 Décembre 2020 à Carcassonne

Décès :

- OURADOU Claude, le 03 Mars 2020

- WARNADAR Pieter, le 08 Août 2020

- ROMIEU Alain Joseph, le 01 Octobre 2020

La bibliothèque municipale

Horaires de la bibliothèque :

jeudi 16h30-18h00 tous les 15 jours tout public

rappel des horaires : Agence Postale, Mairie et bibliothèque

Agence postale : Tél : 04 68 71 52 49

Marlyse Duret vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11H30mn.

Mairie : Tél : 04 68 26 52 61

M. Thierry Pateloup vous accueille aux horaires suivants :

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Les Mardi matin et jeudi matin la Mairie est fermée au public pour permettre au secrétaire de travailler sans être interrompu. Nous vous saurions gré et vous remercions de **respecter** les horaires en vigueur

Informations Pratiques

Mairie 04 68 26 52 61
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardes@wanadoo.fr
La Poste 04 68 71 52 49
L'école 04 68 26 61 63

Services rendus par la mairie : pour les personnes dans l'impossibilité de se rendre à la pharmacie, un agent communal assure le trajet à la pharmacie avec ordonnance.

Numéros d'urgence

SAMU : urgence médicale 15
Police Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU social 115

Communauté de Communes 04 68 11 12 40
Sivom Saissac : Aides Ménagères 04 68 24 43 16
Déchèterie de Cuxac-Cabardès & Encombrants 04 68 11 60 35
CLIC : au service de la personne âgée 04 68 11 35 40 Fax : 04 68 11 35 42
E-mail : clic-carcassonnais@cg11.fr

URSSAF 36-57
CPAM 36 46
MSA 04 68 55 11 66
Pôle Emploi Demandeurs d'emploi 39-49 Entreprises- Employeurs 39-95

Commerces

Epicerie Tabac 04 68 26 62 43
Club 620 04 68 26 53 48
Auberge de Pantouquet 04 68 26 64 87

Professions Libérales

Infirmières : **Dreyer Danièle** 06 65 29 88 41
04 68 24 88 41
Vielmas Céline 06 23 39 32 08
Osthéopathe : **Pistre Emmanuel** 06 78 15 98 00
Praticienne Shiatsu :
Baron Marie-Christine 06 65 15 72 95
Dentiste : **Rabin Mathilde** 04 68 77 82 56

Entreprises locales

Azéma Eric (électricien) 04 68 26 61 39
Gau Jérôme (plombier) 04 68 26 68 73
Gualde Jean-Michel (rénovation) 04 68 26 59 53
Habitat, cuisines, salles de bain) 06 71 10 49 82
Halatre Cédric Alu France 04 68 25 87 53
06 76 61 35 51
Hollard Simon SimSimTP (TP) 06 15 06 19 41
Montagné Georgette (coiffeuse à domicile) 04 68 26 56 83
Millet Christine (fleuriste) 04 68 10 91 74
Ets Pradal et fils 04 68 25 55 02
(abattoir avicole- charcuterie-volailles)
THA (architecte) Tim Harris 04 68 25 02 77
Estefotografia (Photographe) 06 15 61 47 73
Limongy Stéphanie